L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73, NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 14 MARS 1869. 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIBBEY,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE MATIN, 14 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces

Par le Shérif à la Bourse des Négociants et des Encheres, à midi—un terrain situé dans la Première District, dans l'Est borné par les rues Tchoupitoulas, Fourth, Orléans et Lafayette, et face à la rue Franklin. — De 10 à 11 heures et demie, sur les lieux, le fonds d'un magasin de bijoux situé au No 139, rue du Canal—Aussi à 11 heures et demie, à son entrepôt, rue Rue Adèle, rue Royale et Bourbon, des meubles et effets; et à 12 heures, des meubles, effets et tableaux.

Par Jas. Kelligan, encaissant Rue Anne et Chartres, rue Pontalba, à 11 heures, de belle meubles de salon, chambre à coucher et de salle à manger, tapis, batterie de cuisine, et un bon piano Pleyel.

Par H. Bloch, au No 66 de la rue de Chartres — meubles sechez, habillements, lingerie, chapeaux, bonnets, &c.

Par G. Lecamont, au No 69 de la rue de Chartres — dessous, chapeaux, habillements, articles de toilette pour hommes.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 36 de la rue de Chartres—marchandises sèches et épicerie.

Par Louis Stern & Bros, aux Nos 33 de la rue des Magasins, et 95 de la rue Gravier — 200 salmes bobbins, machines et broderquins.

☞ Achetez vos cendres et chocolat chez M. Ernest Turpin, 62 Vieille-Levée

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES,
.....Rue des Remparts.....185

ATTENTION!!

☞ Terrain de valeur à l'encan par le shérif — demain, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encheres, rue Royale le shérif procédera à l'adjudication d'un terrain de valeur situé rue Fourbar, entre les rues Lafayette et Girod, Troisième District.
Ville sait annoncer.

☞ Le shérif procédera demain aux ventes à l'encan, savoir :
A 10 heures A. M., sur les lieux, 166, rue du Canal—Huitier District—La feuille d'un magasin de bijoux.
A 11 heures et demie, sur les lieux, le fonds d'un magasin de bijoux situé au No 139, rue du Canal—Aussi à 11 heures et demie, à son entrepôt, No 76, rue Rue Adèle, entre celles Royale et Bourbon, des Meubles, effets, tableaux, &c.

Le Nouveau—Demain lundi, 15 du courant, à 11 heures A. M., M. J. Bizos Jr., encaissé, vendra, rue Bienville, entre celles de Dauphine et Bourbon, pour compte de qui de droit, un grand assortiment de meubles de maisons, comprenant belle bureau, forte, &c., &c. Aussi, devant la vente à l'encan, et à la même heure, une belle partie de vaisselle plate, verres, bougie et bernaut, &c.

SOMMAIRE
DE
L'ABEILLE DU DIMANCHE 14 MARS.

Première Page : Une Leçon pour l'Espagne—Le tarif des Compagnies d'assurances — Théâtre de l'Opéra—Le Conseil de la Société Italienne—La Ministère Français—Les Câbles Transatlantiques—Nouvelles Locales—Une Lettre de M. Pic—Correspondance pour les Etats-Unis—Faits Divers—Chronique Locale—Le Nouveau Télégraphique—Médecines et Annonces.

Deuxième Page : La Question Noire—L'Idée Nouvelle—Les Abeilles de la Ruche—Le Ensemble de l'Horticulture—Bulletin Financier et Commercial—Liste des Lettres—Annonces.

Troisième Page : Feuilleton ..... Fils et Face, par Emile Marie-Aucoin.

Une leçon pour l'Espagne.

En parlant dernièrement de la folie que commet aujourd'hui l'Espagne en essayant de reconquérir par la force l'île de Cuba sous sa domination, nous exprimions les tristes résultats de la dernière guerre que cette puissance a soutenue contre Saint Domingue. Cette leçon toute récente n'a pas été la seule que l'Espagne puisse puiser dans un passé tout historique. Dans une notice sur l'abbé de Pierre, l'auteur du *Projet de paix perpétuelle*, dit tout ce qui suit :

A propos de la lutte des Pays-Bas contre l'Espagne, il présente le calcul suivant : "Jean Bart, la Hogue, bataille de Steinkerque, etc. dans ces différentes guerres, n'avaient eu de Cantel Rodrigue, gouverneur des Pays-Bas, que dans le Conseil d'Espagne, qu'il a travaillé en 1687, que l'Espagne depuis Charles-Quint a dépensé plus de 1,000 millions de livres à 18 livres le marc, qui feraît le double en monnaie d'aujourd'hui, pour conserver les Pays-Bas, qui ne lui ont jamais rien rapporté de positif, qu'il n'ont été conservés que par la jalousie des autres puissances, qui n'ont pas voulu que l'Espagne aurait gagné plus de 1,900 millions de livres de France) à abandonner les Pays-Bas à une république ou à un prince particulier.

Les chefs du gouvernement espagnol, en ne suivre les traditions funestes de la politique qu'ils ont renversée, voulaient méditer les enseignements que leur offre l'histoire de leur pays, au lieu de s'endurcir parmi orgueil et de fonder dans l'œuvre de carnage et de destruction, qui ils ont si avaglément commencée, à traiteraient avec les Cubains et ils éviteraient à leur pays des sacrifices incalculables et à ces malheureuses populations de l'île une ruine

Mais les nouvelles que nous transmet le télégraphe, les Espagnols font une guerre sans merci et révoltée ; ils massacrent les prisonniers et ne pardonnent leurs troupes qu'à la dernière extrémité. Ils demandent des renforts au gouvernement de Madrid jusqu'à ce que l'on ait envoyé des bataillons humaines et à tout de ces troupes pour continuer la lutte, ce gouvernement décide à donner l'ordre d'abandonner à ses habitants, comme les gouvernements précédents et où le faire pour les Pays-Bas, le Mexique, St-Domingue et tant d'autres colonies. Il serait à désirer, dans l'intérêt de l'humanité, qu'une voix puissante s'élevât dans les pour protester contre cette guerre et pour demander qu'on substitue à la voix des armes celle des négociations.

LE TARIF DES COMPAGNIES D'ASSURANCE.—Notre confrère du Times déclare, depuis quelque temps, la guerre au tarif de nos compagnies d'assurances. Il prétend que le tarif est élevé qu'une grande partie des capitaux retirés de la circulation, et enfin un vaudeville sur vous *Dondaine d'abord*.

Néanmoins, lundi, nous aurons la première représentation des *Martyrs*, grand opéra de Donizetti, dont le sujet est tiré de la tragédie de Corneille, *Polyeucte*, pour le bénéfice de notre premier ténor, M. Pieot, qui chantera le rôle de Polyeucte. Madame Cambier chantera le rôle de Pauline, et MM. Van Heffen, Pieot, Dupuy les autres rôles. Si le public est pressé, nous espérons que cette soirée aura une plus brillante de la saison.

☞ Avez-vous acheté votre billet de la Loterie d'Etat de la Louisiane,—Loterie de moindres simples—qui doit être tirée le 27 mars ? Gros lot, $50,000. Billets entiers, $12 seulement.

VENTES DE PROPRIÉTÉS.—M. Charles J Spence, connaissant, a vendu hier, à Pontalba, le joli et grande résidence de moins attenant rue de Chartres, entre celles de Conti et Toulouse, et la belle maison, formant l'encoignure Dauphine et Dumaine, pour $41,500. Aussi, deux terrains contigus, rue Bourbon, entre les rues Dauphine, Dorgenois, Bas Ande et Bienville, aux prix de $1100 à $1570. Egalement, une vaste galerie et emplacement en briques, rue St François, $6,000 ; un terrain dans le Premier District, face à la Pontalba Levée, entre Lafayette et Poydras, $2500, et un magnifique emplacement en briques, à trois étages, rue Tchoupitoulas, entre Lafayette et Poydras, $10,000.

LE CONCERT DE LA SOCIÉTÉ ITALIENNE.—Nous avons eu le plaisir d'assister, vendredi soir, au Concert donné dans la salle de l'école, par la Société Italienne (Tiro al Bersaglio) au bénéfice de son fonds d'hôpital. Nous y avons entendu quelques morceaux de musique instrumentale parfaitement exécutée par l'orchestre sous la direction de M. Carlo Patti, une fantaisie sur la *Favorite* admirable avec talent sur le violon par le même, un solo de violoncelle par M. Brandon et un solo de piano par M. Leo Wheat artiste qui savent se jouer des difficultés. La partie vocale comprenait un air du *Siège de Corinthe*, de Rossini, par M. Gaston, une chanson *l'Heureux et l'Argent* par M. Albert Jullien, deux chansonnettes comiques par M. Martin, une chansonnette napolitaine par M. Paulini, morceaux qui ont été très goûtés et applaudis. Madame A. Bourgeois, qui était bien en voix, a chanté le *Fac ut portam* de "Stabat Mater" de Rossini et la romance de la Rose de *Martha*, et elle a obtenu un succès qui nous permet d'espérer qu'elle pourra encore se faire entendre, avec avantage, d'ici à la fin de la saison. Le grand air d'*Ernani*, chanté d'une façon brillante par Madame Cambier, a été accueilli par des salves réitérées d'applaudissements et la manière heureuse dont cette cantatrice a exécuté les traits et les vocalises de ce morceau nous permet d'augurer favorablement de l'interprétation qu'elle fera de rôle de Pauline des *Martyrs*. Madame Cambier a aussi chanté avec beaucoup de goût et de charme la valse de *Jenny Mabel*. Après ce dernier morceau, l'orchestre a joué un grand final qui a terminé brillamment et gaiement cette soirée musicale. Un assez grand nombre de billets avait été placés et la recette, nous a-t-on dit, a été fructueuse.

COLLÈGE DE SPRING HILL.—Nous apprenons avec plaisir de M. J. F. Elliott, président de comité, que les billets pour le grand concert qui doit avoir lieu le 19 de ce mois à l'église de l'Immaculée Conception (celle des PP. Jésuites), sous la direction de M. E. Calabresi, directeur du théâtre de l'Opéra, et de M. G. Colligon, maître de chapelle de cette église, se vendant avec une rapidité qui fait bien augurer du succès qui suivra cette entreprise charitable. L'argent provenant de ce concert est destiné, comme l'on sait, à reconstruire le Collège de Spring Hill. Nous sommes heureux de voir que les efforts des différents comités proposés à cette œuvre, sont si noblement secondés par tous nos concitoyens, car, pour le concert, presque tous les bancs de l'église sont déjà vendus, et il ne reste pas par conséquent beaucoup de temps à perdre pour ceux qui désireraient s'assurer d'une place à cette fête musicale. Le programme de ce concert est magnifique et, en lisant le nom de ceux qui sont chargés de l'exécution nous n'hésitons pas à en garantir le succès. Nous engageons donc tous les amateurs de bel le musique à se trouver à ce concert, qui sera sans nul doute, le plus beau que l'on ait exécuté depuis bien longtemps.

Pour retourner dans à l'église, il faut s'adresser au Frère portier, à l'église même, où l'on trouvera un plan de l'édifice et la position des différentes bancs, ou bien à MM. John F. Elliott, No 55, rue St Charles ; André Barthe, Gaither Court. R. Oriol, No 81 rue Poydras, membres du comité spécial chargé de l'organisation du Concert.

LE MINISTÈRE FRANÇAIS.—Le télégraphe ayant incorrectement rendu compte du mouvement de personnel auquel avait donné lieu la mort de M. Troplong, nous rétablissons ici ces mutations :

M. Adolphe Vuitry, président du Conseil d'Etat est nommé président du Sénat en remplacement de M. Troplong M. Forcade de la Roquette, ministre de l'intérieur remplace M. Vuitry comme président du Conseil d'Etat, et M. Rouher, ministre d'Etat est chargé par intérim du ministère de l'Intérieur.

LE CABLE TRANSATLANTIQUE FRANÇAIS.

Le président de la compagnie du câble transatlantique français a adressé au journal la *France* la lettre suivante :

Plusieurs journaux affirment que le droit d'atterrissement du câble transatlantique français est contesté par le gouvernement des Etats-Unis. Cette assertion, qui jette l'inquiétude dans l'esprit du public, se fonde sur ce que, dans le Congrès des Etats-Unis, plusieurs propositions ont été faites pour s'engager à rendre une nouvelle loi qui réglementerait le service des télégraphes sous-marins internationaux. Sans examiner ici les motifs de ces propositions, nous nous bornons à constater que, pour passer à l'état de loi, elles devraient être votées d'abord par le Congrès, et enfin sanctionnées par le président, et que la nature même de ces propositions confirme nettement notre droit d'atterrissement dans l'état actuel de la législation.

En ce qui regarde le gouvernement central, la société du Câble transatlantique français base donc son droit sur la loi générale concernant les télégraphes, loi dont la copie est à la disposition des actionnaires, au siége de la Société.

En ce qui regarde le droit particulier des Etats, non seulement la Société possède la concession de l'Etat de New-York, admise déclarée valable et même exclusive par la consistance arbitrale du juge Curtis, délégué à cet effet par le grand juge Chase, mais elle trouve encore dans un Etat voisin toute facilité pour y faire atterrir le câble.

Si le gouvernement des Etats-Unis méconnaissait une nouvelle loi générale, destinée à régler les conditions d'existence et d'exploitation des câbles sous-marins, ce qui est peu probable, car l'opinion publique ne le permettrait pas, contraire à toute restriction à cet égard, cette loi serait commune à toutes les entreprises similaires.

Telle est la situation exacte des choses, et nous vous prions de vouloir bien la porter à la connaissance de vos lecteurs.

Veuillez agréer, etc., pour le conseil d'administration : Le Président,

LAFAPELLI.

CORRESPONDANCE POUR LES ETATS UNIS.—L'administration des postes publie l'avis suivant :

Le public est prévenu que la nouvelle régulier de bâtiments à vapeur vient d'être établi entre le Havre et New-York par la Compagnie transatlantique française.

Ces bâtiments partent de Havre tous les samedis et sont utilisés pour l'échange des dépêches entre la France et les Etats-Unis.

Les correspondances à diriger par cette voie doivent être expédiées de Paris le vendredi, à midi ou à minuit, suivant l'heure de la marée au Havre ; mais celles qui parviendront par le courrier de midi sont acceptées, dans tous les cas, de profiter du paquebot en partance.

UNE LETTRE DU GÉNÉRAL DIX.—On lira avec intérêt la lettre suivante, que le général Dix vient d'adresser à un de ses amis à New-York :

"Une absurde histoire est en train de faire le tour de la presse aux Etats-Unis, à savoir que j'ai parlé ici sur la question grecque. Un journal de Baltimore, exagérant encore ce qui a été rapporté par le *Herald* et l'*Express*, va jusqu'à dire que j'ai prononcé un discours dans un banquet à Paris. Je n'ai jamais assisté à aucun banquet, et prononcé aucun discours depuis que je suis à l'étranger, excepté quand j'ai présenté mes lettres de créance à l'empereur. Je ne suis entré d'une seule fois dans la salle des séances, quoique plus d'une fois sollicité de le rompre, me contentant de défendre et de protéger, dans la mesure de mes forces, les intérêts américains dans nos correspondances diplomatiques, et laissant aux questions européennes le soin de se débattre entre elles. En réalité, indépendamment de de ce que dirait d'un représentant des Etats-Unis un pays étranger, de se renfermer, sauf en une extraordinaire, dans les instructions de son gouvernement, personne n'est plus tôt que moi par mes position et mes préférences. Dans le Sénat des Etats-Unis, j'ai toujours insisté sur la non-intervention des puissances européennes dans les affaires de l'Amérique, et aujourd'hui un principe n'est bon qu'à la condition d'être réciproque, j'ai insisté avec une égale énergie sur la non-intervention des Etats-Unis dans les questions purement européennes. Ici, je suis resté fidèle à mes principes, et je ne puis concevoir ce qui a donné naissance à l'histoire absurde dont je parle. Je n'ai pas pu la plus légère idée. Aux Etats-Unis, que celle des discours, et mon plus grand plaisir a l'éloigner est d'échapper à cette manie."

NOTICE HISTORIQUE SUR LES PETITES SŒURS DES PAUVRES.—L'imprimerie du *Propagateur Catholique* vient de réimprimer l'intéressante notice historique de M. Léon Aubineau sur les Petites Sœurs des Pauvres. Cette brochure se vend au profit de la maison établie à la Nouvelle-Orléans par les Petites Sœurs venues de France.

PASSAGERS PAR LE DARIEN.—Voici la liste des passagers arrivés de la Havane par le Darien :

M. Price ; Mlle Gibertson ; M. Croschet ; M. Marchand Sarthez ; Dix petites Sœurs des Pauvres, Mme Martinez, 4 enfants et deux domestiques ; M. Corbin ; M. Jaubert ; M. Robert ; M. J. Estade ; M. J. M. Son ; M. J. Orozco ; Acosta Cuesta ; M. J. Mograne et 2 enfants ; M. Cordova ; M. J. Gonzalez ; M. T. de Cordova ; M. M. Gonzalez ; M. Gutierrez Larrinaga ; M. M. Mendez ; M. Theodor ; M. L. L. Lenvillard ; M. L. Tilbay ; M. L. Mayer ; M. Kingsland ; M. H. Murphy ; M. S. F. Gaines ; M. Cosmonet ; M. E. Mac Cosh ; M. Peters ; M. Long Garcia ; M. Pierre Vigan.

☞ Avez-vous acheté votre billet de la Loterie d'Etat de la Louisiane,—Loterie de moindres simples—qui doit être tirée le 27 mars ? Gros lot, $50,000. Billets entiers, $12 seulement.

VENTES DE PROPRIÉTÉS.—M. Charles J Spence, connaissant, a vendu hier, à Pontalba, le joli et grande résidence de moins attenant rue de Chartres, entre celles de Conti et Toulouse, et la belle maison, formant l'encoignure Dauphine et Dumaine, pour $41,500. Aussi, deux terrains contigus, rue Bourbon, entre les rues Dauphine, Dorgenois, Bas Ande et Bienville, aux prix de $1100 à $1570. Egalement, une vaste galerie et emplacement en briques, rue St François, $6,000 ; un terrain dans le Premier District, face à la Pontalba Levée, entre Lafayette et Poydras, $2500, et un magnifique emplacement en briques, à trois étages, rue Tchoupitoulas, entre Lafayette et Poydras, $10,000.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES AU *DAILY BEE*.

Nouvelles de Washington.

Washington, 13—La direction générale des postes, office très important, est journalée par huit patriotes.

L'ordre assignant à Sheridan le commandement en Louisiane, n'a pas encore été contremandé.

Le commissaire Delano aurait dit ce matin qu'il ne recommanderait le renvoi d'aucun républicain honnête et respectable qui aurait montré de la capacité et de l'honnêteté dans l'accomplissement de ses devoirs.

Le secrétaire de l'Intérieur nomme comme commissaires du chemin de fer du Pacifique, Isaac N. Morris, de l'Illinois, à la place de Frank P. Blair, Jr., le général Gouverneur K. Warren, à la place du général W. B. Seford. *Martha*, et elle a obtenu un succès qui nous permet d'espérer qu'elle pourra encore se faire entendre, avec avantage, d'ici à la fin de la saison. Le grand air d'*Ernani*, chanté d'une façon brillante par Madame Cambier, a été accueilli par des salves réitérées d'applaudissements et la manière heureuse dont cette cantatrice a exécuté les traits et les vocalises de ce morceau nous permet d'augurer favorablement de l'interprétation qu'elle fera de rôle de Pauline des *Martyrs*. Madame Cambier a aussi chanté avec beaucoup de goût et de charme la valse de *Jenny Mabel*. Après ce dernier morceau, l'orchestre a joué un grand final qui a terminé brillamment et gaiement cette soirée musicale. Un assez grand nombre de billets avait été placés et la recette, nous a-t-on dit, a été fructueuse.

COLLÈGE DE SPRING HILL.—Nous apprenons avec plaisir de M. J. F. Elliott, président de comité, que les billets pour le grand concert qui doit avoir lieu le 19 de ce mois à l'église de l'Immaculée Conception (celle des PP. Jésuites), sous la direction de M. E. Calabresi, directeur du théâtre de l'Opéra, et de M. G. Colligon, maître de chapelle de cette église, se vendant avec une rapidité qui fait bien augurer du succès qui suivra cette entreprise charitable. L'argent provenant de ce concert est destiné, comme l'on sait, à reconstruire le Collège de Spring Hill. Nous sommes heureux de voir que les efforts des différents comités proposés à cette œuvre, sont si noblement secondés par tous nos concitoyens, car, pour le concert, presque tous les bancs de l'église sont déjà vendus, et il ne reste pas par conséquent beaucoup de temps à perdre pour ceux qui désireraient s'assurer d'une place à cette fête musicale. Le programme de ce concert est magnifique et, en lisant le nom de ceux qui sont chargés de l'exécution nous n'hésitons pas à en garantir le succès. Nous engageons donc tous les amateurs de bel le musique à se trouver à ce concert, qui sera sans nul doute, le plus beau que l'on ait exécuté depuis bien longtemps.

Pour retourner dans à l'église, il faut s'adresser au Frère portier, à l'église même, où l'on trouvera un plan de l'édifice et la position des différentes bancs, ou bien à MM. John F. Elliott, No 55, rue St Charles ; André Barthe, Gaither Court. R. Oriol, No 81 rue Poydras, membres du comité spécial chargé de l'organisation du Concert.

LE MINISTÈRE FRANÇAIS.—Le télégraphe ayant incorrectement rendu compte du mouvement de personnel auquel avait donné lieu la mort de M. Troplong, nous rétablissons ici ces mutations :

M. Adolphe Vuitry, président du Conseil d'Etat est nommé président du Sénat en remplacement de M. Troplong M. Forcade de la Roquette, ministre de l'intérieur remplace M. Vuitry comme président du Conseil d'Etat, et M. Rouher, ministre d'Etat est chargé par intérim du ministère de l'Intérieur.

LE CABLE TRANSATLANTIQUE FRANÇAIS.

Le président de la compagnie du câble transatlantique français a adressé au journal la *France* la lettre suivante :

Plusieurs journaux affirment que le droit d'atterrissement du câble transatlantique français est contesté par le gouvernement des Etats-Unis. Cette assertion, qui jette l'inquiétude dans l'esprit du public, se fonde sur ce que, dans le Congrès des Etats-Unis, plusieurs propositions ont été faites pour s'engager à rendre une nouvelle loi qui réglementerait le service des télégraphes sous-marins internationaux. Sans examiner ici les motifs de ces propositions, nous nous bornons à constater que, pour passer à l'état de loi, elles devraient être votées d'abord par le Congrès, et enfin sanctionnées par le président, et que la nature même de ces propositions confirme nettement notre droit d'atterrissement dans l'état actuel de la législation.

En ce qui regarde le gouvernement central, la société du Câble transatlantique français base donc son droit sur la loi générale concernant les télégraphes, loi dont la copie est à la disposition des actionnaires, au siége de la Société.

En ce qui regarde le droit particulier des Etats, non seulement la Société possède la concession de l'Etat de New-York, admise déclarée valable et même exclusive par la consistance arbitrale du juge Curtis, délégué à cet effet par le grand juge Chase, mais elle trouve encore dans un Etat voisin toute facilité pour y faire atterrir le câble.

Si le gouvernement des Etats-Unis méconnaissait une nouvelle loi générale, destinée à régler les conditions d'existence et d'exploitation des câbles sous-marins, ce qui est peu probable, car l'opinion publique ne le permettrait pas, contraire à toute restriction à cet égard, cette loi serait commune à toutes les entreprises similaires.

Telle est la situation exacte des choses, et nous vous prions de vouloir bien la porter à la connaissance de vos lecteurs.

Veuillez agréer, etc., pour le conseil d'administration : Le Président,

LAFAPELLI.

CORRESPONDANCE POUR LES ETATS UNIS.—L'administration des postes publie l'avis suivant.

Le public est prévenu qu'un service régulier de bâtiments à vapeur vient d'être établi entre le Havre et New-York par la Compagnie transatlantique française.

Ces bâtiments partent de Havre tous les samedis et sont utilisés pour l'échange des dépêches entre la France et les Etats-Unis.

Les correspondances à diriger par cette voie doivent être expédiées de Paris le vendredi, à midi ou à minuit, suivant l'heure de la marée au Havre ; mais celles qui parviendront par le courrier de midi sont acceptées, dans tous les cas, de profiter du paquebot en partance.

UNE LETTRE DU GÉNÉRAL DIX.—On lira avec intérêt la lettre suivante, que le général Dix vient d'adresser à un de ses amis à New-York :

"Une absurde histoire est en train de faire le tour de la presse aux Etats-Unis, à savoir que j'ai parlé ici sur la question grecque. Un journal de Baltimore, exagérant encore ce qui a été rapporté par le *Herald* et l'*Express*, va jusqu'à dire que j'ai prononcé un discours dans un banquet à Paris. Je n'ai jamais assisté à aucun banquet, et prononcé aucun discours depuis que je suis à l'étranger, excepté quand j'ai présenté mes lettres de créance à l'empereur. Je ne suis entré d'une seule fois dans la salle des séances, quoique plus d'une fois sollicité de le rompre, me contentant de défendre et de protéger, dans la mesure de mes forces, les intérêts américains dans nos correspondances diplomatiques, et laissant aux questions européennes le soin de se débattre entre elles. En réalité, indépendamment de de ce que dirait d'un représentant des Etats-Unis un pays étranger, de se renfermer, sauf en une extraordinaire, dans les instructions de son gouvernement, personne n'est plus tôt que moi par mes position et mes préférences. Dans le Sénat des Etats-Unis, j'ai toujours insisté sur la non-intervention des puissances européennes dans les affaires de l'Amérique, et aujourd'hui un principe n'est bon qu'à la condition d'être réciproque, j'ai insisté avec une égale énergie sur la non-intervention des Etats-Unis dans les questions purement européennes. Ici, je suis resté fidèle à mes principes, et je ne puis concevoir ce qui a donné naissance à l'histoire absurde dont je parle. Je n'ai pas pu la plus légère idée. Aux Etats-Unis, que celle des discours, et mon plus grand plaisir a l'éloigner est d'échapper à cette manie."

NOTICE HISTORIQUE SUR LES PETITES SŒURS DES PAUVRES.—L'imprimerie du *Propagateur Catholique* vient de réimprimer l'intéressante notice historique de M. Léon Aubineau sur les Petites Sœurs des Pauvres. Cette brochure se vend au profit de la maison établie à la Nouvelle-Orléans par les Petites Sœurs venues de France.

PASSAGERS PAR LE DARIEN.—Voici la liste des passagers arrivés de la Havane par le Darien :

M. Price ; Mlle Gibertson ; M. Croschet ; M. Marchand Sarthez ; Dix petites Sœurs des Pauvres, Mme Martinez, 4 enfants et deux domestiques ; M. Corbin ; M. Jaubert ; M. Robert ; M. J. Estade ; M. J. M. Son ; M. J. Orozco ; Acosta Cuesta ; M. J. Mograne et 2 enfants ; M. Cordova ; M. J. Gonzalez ; M. T. de Cordova ; M. M. Gonzalez ; M. Gutierrez Larrinaga ; M. M. Mendez ; M. Theodor ; M. L. L. Lenvillard ; M. L. Tilbay ; M. L. Mayer ; M. Kingsland ; M. H. Murphy ; M. S. F. Gaines ; M. Cosmonet ; M. E. Mac Cosh ; M. Peters ; M. Long Garcia ; M. Pierre Vigan.

☞ Avez-vous acheté votre billet de la Loterie d'Etat de la Louisiane,—Loterie de moindres simples—qui doit être tirée le 27 mars ? Gros lot, $50,000. Billets entiers, $12 seulement.

VENTES DE PROPRIÉTÉS.—M. Charles J Spence, connaissant, a vendu hier, à Pontalba, le joli et grande résidence de moins attenant rue de Chartres, entre celles de Conti et Toulouse, et la belle maison, formant l'encoignure Dauphine et Dumaine, pour $41,500. Aussi, deux terrains contigus, rue Bourbon, entre les rues Dauphine, Dorgenois, Bas Ande et Bienville, aux prix de $1100 à $1570. Egalement, une vaste galerie et emplacement en briques, rue St François, $6,000 ; un terrain dans le Premier District, face à la Pontalba Levée, entre Lafayette et Poydras, $2500, et un magnifique emplacement en briques, à trois étages, rue Tchoupitoulas, entre Lafayette et Poydras, $10,000.

Gédrin s'il en avait pu la chance, mais qu'il ne pouvait le faire sans Leggett. J'ai lui dit : pour quoi est-ce que vous ne le dite pas à Gédrin. Gédrin est homme à vous tuer idée. Je dis encore à Gédrin de chercher de surveiller Hennessy. Gédrin me remercia de l'avertissement.

M. Leggett a témoigné sur ce qui s'était passé chez lui et sur la peine qu'il eut d'empêcher une effusion sérieuse.

Nous avons raconté les circonstances de cette rencontre chez Leggett à l'époque de la mort de Hennessy.

Le chef McClelland, le col. Power, le juge Dreyer, ont déposé sur le caractère déterminé et dangereux de défunt. Ils l'ont déposé comme un homme parfaitement disposé à mettre à exécution ses menaces. Le col. Power a dit que le défunt avait parlé de Gédrin comme s'il voulait en faire une bête.

Quelques autres témoins ont été entendus, et après-midi, les avocats de Leggett ont commencé l'importante de l'affaire, a dit qu'il aujourd'hui et qu'il donnerait un démenti formel à ses bases.

L'AFFAIRE DE M. FEBLEMENE.—L'affaire de M. Chérien Feblemene, accusé par M. J. Newman d'avoir obtenu de l'argent sous de fausses représentations, a été examinée par le recorder Beaver, hier soir, à mes bureau de Cour. Le livre de livre de la Banque des Citoyens a attesté qu'il l'époque où M. Feblemene tira sur la banque $1345, comme plus que suffisante pour faire face au check.

THE AMERICAN NATURALIST.—On trouve dans le numéro de mars de cette intéressante publication un dépôt cosmopolite de A. Simon, rue Bienville, No 85.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ AU RABAIS.—Nous apprenons l'attention de nos lectrices sur l'annonce de M. J. Lotzin qui vient de recevoir par les dernières arrivages mêlés articles de nouveauté bons pour la saison et qu'il offre en gros ou en détail à des prix extrêmement réduits. Les planteurs et les marchands de la campagne feraient bien d'aller visiter le magasin de M. Lotzin, au coin des rues Canal et Bourbon, ils y trouveront des sources de marchandises à bon marché et à leur convenance.

PEINTURES DE FLEURS.—Sous ce titre, les dames trouveront dans nos colonnes d'annonces une longue et intéressante liste des marchandises de printemps reçues par les derniers arrivages et mis en vente à des prix très réduits par M. Theo. Danziger, dans son magasin rue du Canal No 163. L'assortiment comprend des marchandises importées et des marchandises manufacturées et la liste en est très variée.

STÉNOTYPIE CONFECTIONNÉE.—Un magnifique assortiment d'habillements confectionnés est pour le Printemps est, en ce moment, offert au choix des acheteurs par B. T. Walshe, 116, rue du Canal. Tous ces habillements sont neufs et coupés à la dernière mode. Il y en a pour messieurs, jeunes gens et garçons et les prix sont aussi bas que possible.

CHAPEAUX DE GARÇONS.—On trouvera au magasin de B. D. Wilson, 116, rue du Canal, un beau choix de chapeaux de garçons, à la dernière mode, pour jeunes gens et garçons.

Nous appelons l'attention sérieuse de nos lecteurs en général et plus particulièrement de ceux résidant dans les environs de Claiborne (entre Vieux-Bourg et Esplanade) sur l'avis de M. A. Cordier, instituteur, 282, rue Dumaine, entre Claiborne et Derbigny, dont le but est de paller, autant que faire se peut, par une heureuse diminution dans son prix, l'abandon forcé dans lequel tendraient à se trouver par le moment les pauvres, et d'une manière générale, tous ceux qui ne peuvent, faute de moyens, donner à leurs enfants l'éducation qu'ils désireraient leur voir donner. Au moment où ces objets furent trouvés, le désir était devenu mort dans la salle de vente. On ne trouva pas de soumissions dans nos poches.

José Fernandez, garçon de café.—La déposition de ce témoin est identique à celle qu'il a donnée devant le coroner et que nous avons reproduite, mais voici ce qu'il a dit dans le contre-examen :

Contre-examen.—Quand le défunt entra avec la première, il était ouvert. Tantôt il regardait Gédrin, tantôt il se tournait vers la barre. Quand Gédrin était à la table de lunch et Hennessy à la barre, de dernier dit qu'il était très content attendu qu'il avait été accusé d'avoir tué Graber. Il demanda à Fresson s'il était un ami de Gédrin, et Fresson répondit : Non. Hennessy avait la main gauche dans sa poche et son attitude était celle d'un homme qui a bu. Il regardait aussi Gédrin qui paraissait avoir entendu quelques unes de ses remarques. Hennessy maintint fréquemment sa main dans sa poche. J'étais tourné de l'autre côté quand le coup est parti. Avant cela Hennessy me regardait et regardait aussi Gédrin d'une manière menaçante mêlée d'un peu de peur. Il était ivre, et une fois j'approchai assez pour le toucher presque Gédrin. Je n'ai pas entendu ce que Hennessy a dit.

James Brooks :—Je prenais un lunch et je vis Hennessy sortir mes deux mains dans ses poches. Il me dit : Vous êtes Irlandais ? Je lui répondis : Non. Il me demanda si j'étais l'ami de Gédrin. Je lui répondis que je ne savais pas si je l'étais ou non. Il dit : Je n'aime pas Hennessy ; tout le monde doit me connaître, ayant passé pour avoir tué Graber ; et il est bonne (en montrant Gédrin) l'ait fait, peut-être aussi.

Pendant que Hennessy et le prévenu à boire, et pendant que j'allais à la barre, j'entendis leur une fois ou deux. Je vis Gédrin mettre la main droite, que disait-il ? Je n'ai vu personne avec ses armes. Je ne sais qui a tiré. Aucune parole d'irritation n'avait été échangée entre les deux hommes.

Contre-examen.—Hennessy dit à Gédrin : voilà un homme qui croit me tuer. Je dis que je pensais qu'il était tout fait. Je vis ensuite qu'il mettait ses mains dans ses poches. Je pris de désordre et je voulais m'en aller. Hennessy était en colère et excité. Il avait un caractère violent.

M. Bisco.—J'entendis Gédrin dire que Hennessy avait menacé de le tuer. Gédrin dit qu'il n'était pas armé et me demanda si je l'étais. Je répondis que non. Hennessy entra avec une main dans sa poche et tenant dans l'autre une canne à fusée, canne qui est, je l'ai dit à Gédrin : Qu'est-ce qui peut être, vous savez ce que je veux dire. Gédrin répondit : Hennessy semblait vouloir tuer quelqu'un. Je ne vis ce qui a été dit avant : Hennessy répliqua : Je vous tuerai, et que Dieu vous damne. Gédrin dit : j'ai mon arme pour armé, et vous avez un pistolet dans votre poche.

Je conseillai à Gédrin de s'en aller à ses affaires. C'est ce qu'il allait faire quand Hennessy qui se jeta à la porte opposée. Gédrin. Ce dernier lui dit de le laisser tranquille. Il ne voulait rien avoir à faire avec lui. Gédrin prit l'allée de 16 à moins et fut suivi par Hennessy. Ce dernier n'avait dit dans ce moment que : Gédrin, je vais te tuer. Gédrin répondit qu'il voulait tuer Gédrin. Je entendu qu'il le dit.

E. Schuh.—Ce témoin dit qu'il connaissait le défunt depuis longtemps comme un homme d'une grande violence et déterminé.

M. Penny.—Hennessy a dit qu'il aurait tué

LA SAINT JOSEPH.—Un grand bal paré et masqué doit être donné vendredi, 19 mars, jour de la Saint Joseph, au Théâtre St Charles. Le prix des billets est de $3.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'ÉTNA.—Cette institution d'actif et d'avantage. Ce capital doit rassurer ceux qui meurent après avoir eu le soin de faire assurer leur vie, car il faudrait que beaucoup de gens assurés eussent bien portant, mourussent de mort prématurée pour absorber un actif de cette force. Aussi, cette Compagnie de l'Etna, dont le principal établissement est à Hartford, Connecticut, inspire-t-elle une confiance illimitée, et nous la recommandons à ces hommes d'élite, pour qui le dévouement à la famille est une religion. La succursale de cette grande compagnie en Louisiane est établie rue Carondelet, No. 2 et est dirigée par M. H. E. Fitzgerald dont la respectabilité personnelle ajoute encore à la popularité de l'institution.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU GLOBE.—Cette compagnie est mutuelle et assure la vie. Nous publions dans nos annonces un compte-rendu de ses opérations pendant deux années : 1867 et 1868—en sorte que la marche progressive de la compagnie peut être étudiée et appréciée par le moyen le plus vrai et le plus simple de tous, par la comparaison de deux années successives. En procédant ainsi, nous voyons que le 1er janvier 1867, l'actif net de la compagnie était de $629,263 00, les primes de $758,213 00 et les débours de $471,164 00, et que le 1er janvier 1868 ces chiffres s'élevaient, pour l'actif, à $961,897 00 ; pour les primes, à $1,041,625 00, et pour les débours, à $452,388 00 ; ce qui, dans la réparation générale, donne, au 1er janvier 1868, un actif de $1,171,193 00, et au 1er janvier 1869 de $1,641,907 00. On voit en prime abord, que la situation de la Compagnie d'Assurance du Globe sur la vie est florissante et qu'elle mérite toute confiance.

LOUISIANA ÉQUITABLE LIFE INSURANCE Co.—Cette Compagnie établie à la Nouvelle-Orléans sous les meilleurs auspices et qui a pour directeurs quelques uns de nos citoyens les plus considérés, se recommande d'elle-même.